

Règlement du concours photos.

Article 1 : Organisation du concours. Dans le cadre du festival Focus qui se déroulera du 26 février au 01 mars 2024, l'association Epic d'Epoc propose un concours photos sur le thème :

« L'Art sur le Campus »

Article 2 : Conditions de participation. Le concours photo est ouvert à toutes les personnes qui étudient sur le campus de Le Mans Université. Les photos, non filtrées et retouchées, devront être prises obligatoirement sur le campus de Le Mans Université.

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Chaque participant devra remplir et signer le bulletin de participation du concours. Le fait de le signer et de remettre une photo oblige le concurrent à se conformer au présent règlement, à l'accepter dans son intégralité et à s'interdire toute réclamation.

En participant au concours, chaque participant certifie sur l'honneur :

- qu'il est l'auteur de la photo présentée. Les photographies devront être des œuvres originales **et non retouchées**. Les organisateurs ne seront pas considérés comme responsables en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo.

- qu'il dispose de l'accord écrit des personnes photographiées lorsque leur photo peut mettre en cause le droit des personnes sur leur image. Toute photographie représentant une ou plusieurs personnes identifiables, accompagnée de la présente autorisation, sera présentée sous l'entière responsabilité de son auteur.

Chaque photo doit être accompagnée du lieu où elle a été prise. Chaque photographe est invité à donner un titre et une description de son cliché (impression, perception, ressenti etc...).

Le comité se donne le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet ou qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne. Les organisateurs assureront la présentation et l'accrochage des images respectant le thème de **L'Art sur le campus**.

Article 3 : Les conditions techniques du cliché.

Le thème de ce concours s'inscrit dans le festival d'art et de la création du campus – Focus organisé par EVE.

Critères :

- La photo doit impérativement être prise sur le campus de Le Mans Université,

- **La photo ne doit pas être retouchée et/ou filtrée,**

- La photo ne doit pas être marquée avec un filigrane, des bordures, un logo, une adresse de site web etc...

- La photo doit être en adéquation avec le thème du concours, **L'Art sur le Campus : votre vision et conception de l'Art au sein du campus universitaire.**

- 3 photographies par participant maximum.

- Format des photographies : jpeg ou png

A la réception des photos, le jury sélectionne les clichés qui seront exposés à **EVE la semaine du festival FOCUS**. Les critères de sélection sont les conditions techniques (décrites ci-dessus), ainsi que l'originalité et/ou les qualités esthétiques des clichés. En plus de la prise en charge de l'agrandissement et de l'exposition des photos gagnantes, l'association offre aux gagnants des goodies Epic d'Epoc et EVE Scène Universitaire.

Article 4 : Utilisation des photographies.

Le participant s'engage à céder les droits d'utilisation de ses images.

L'association Epic d'Epoc pourra utiliser gratuitement son nom et ses photos pour toute opération de communication (site internet, réseaux sociaux), sans limitation de durée, et aucune rémunération ne sera due à ce titre.

Les fichiers de photos non sélectionnés seront détruits ou restitués sur demande.

Article 5 : Calendrier.

Inscription et envoi des photos jusqu'au **19/02/2024**.

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse mail suivante :

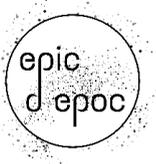
assoepicdepoc@gmail.com

Article 6 : Informatique et liberté.

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participants par les organisateurs. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978.

Article 7 : Litiges et différends

La participation au concours implique l'acceptation expresse, et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, des règles de déontologie ainsi que des lois et règlements applicables en l'espèce. Si une ou plusieurs dispositions des présentes étaient déclarées nulles ou inapplicables en tout ou partie, cette nullité ou inapplicabilité n'affectera pas la validité ou l'applicabilité du reste du présent règlement. La loi applicable au présent contrat est la loi française. Tout différend né à l'occasion du concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut d'accord dans un délai de trente jours, le litige sera soumis aux juridictions compétentes, sauf dispositions d'ordre public contraires. Aucune contestation ne sera plus recevable un mois après la clôture du jeu objet du litige.



Bulletin d'inscription
(à joindre obligatoirement)

Date limite de dépôt des candidatures et envoi des photos : **lundi 19 février 2024**

A remplir par le candidat :

Je soussigné(e)....., a participé au concours photo de l'association Epic d'Epoc dans le cadre de FOCUS, festival d'art et de création du Campus.

Fait à

Le :

Signature :



**Autorisation – Droit à l'image
Utilisation Photographique**

Je soussigné(e),

Autorise l'Association Epic d'Epoc à me photographier au cours de l'année universitaire 2023-2024, dans le cadre de ses événements et dans une logique de promotion de l'association au cours de divers moments.

Et à utiliser mon image,

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image. J'autorise l'Association Epic d'Epoc à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par l'Association Epic d'Epoc, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limite de diffusion spatiale, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : site internet, réseaux sociaux, presses, catalogues, flyers, publicité, projection numérique et plus largement tous supports devant être utiles pour une bonne communication autour des projets et de l'association en général.

L'Association Epic d'Epoc s'interdit expressément d'exploiter des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou toute autre utilisation préjudiciable.

Je reconnais avoir pris conscience de ce document et avoir rempli ce document de pleine conscience de mes droits. Je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des photographies où je figure.

Je garantis à l'association que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image et de mon nom.

Tout litige devra être, dans un premier temps, résolu auprès de l'association. En cas de difficulté, les instances de droits et les tribunaux français seront saisis.

Fait à

Le :

Signature

L'association :

Fait à Le Mans Université, Le :

Représentée par Maxime Bruant – Président Epic d'Epoc